

5.3.5 Les effets du projet depuis l'aire rapprochée

L'échelle rapprochée est l'aire d'étude du « projet paysager », le futur parc éolien s'y inscrira en globalité dans le paysage. Pour construire un projet cohérent, le parc doit être en cohérence les structures paysagères qui composent le territoire. Nous évaluerons les perceptions visuelles sensibles depuis les lieux de vie et les axes de circulation principaux et nous décrirons les relations visuelles avec les éléments patrimoniaux, emblématiques et touristiques de cet espace.

5.3.5.1 Présentation des photomontages du projet depuis l'aire rapprochée

Les points de vue choisis pour les photomontages correspondent aux lieux à enjeux importants et / ou les lieux à sensibilité visuelle identifiés lors de l'analyse de l'état actuel du paysage.

Au sein de l'aire d'étude rapprochée, 13 points de vue ont été sélectionnés pour la réalisation de simulations du parc éolien.

Ces photomontages sont localisés sur la carte page suivante et présentés au chapitre 3 du carnet de photomontages en annexe.

| PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE | | | |
|--|---|--|--------------------|
| N° PM | Enjeu | Localisation | Impact |
| 7 | Relations avec les structures paysagères / patrimoine / tourisme | Limite sud-ouest du site patrimonial remarquable de Celles-sur-Belle | Très faible ou nul |
| 8 | Relations avec les structures paysagères / lieux de vie | Limite nord-ouest du village de Loizé | Très faible |
| 9 | Relations avec les structures paysagères / lieux de vie / patrimoine / tourisme | Abords du temple protestant à Chenay | Faible |
| 10 | Relations avec les structures paysagères / lieux de vie / patrimoine | Limite nord du bourg de Tillou | Très faible |
| 11 | Relations avec les structures paysagères / axes de communication / patrimoine | D950 au sud-ouest de l'AER, au niveau de la Ferlandrie | Très faible ou nul |
| 12 | Relations avec les structures paysagères / lieux de vie | Centre du village de Gournay, devant l'église | Très faible |
| 13 | Relations avec les structures paysagères / lieux de vie / patrimoine | Limite nord du village de Clussais | Très faible |
| 14 | Lieux de vie / axes de communication / patrimoine / tourisme | Limite est du site patrimonial de Melle | Très faible ou nul |
| 15 | Lieux de vie / axes de communication | Sortie sud-est du bourg de Lezay | Faible |
| 16 | Relations avec les structures paysagères / axes de communication | D950 au nord-est de l'AER | Faible |
| 17 | Relations avec les structures paysagères / axes de communication | D950 au nord-est de l'AER | Faible |
| 18 | Lieux de vie / axes de communication | D948 au sud de l'AER | Très faible |
| 19 | Lieux de vie / axes de communication / patrimoine | Sortie nord-est de Saint-Léger-la-Martinière | Nul |

Tableau 18 : Liste des photomontages dans l'aire d'étude rapprochée.